

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3308)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
M. Hammadi

ARTICLE 3

Rédiger ainsi l'alinéa 4 :

« a) À la première phrase, après le mot : « compte », sont insérés les mots : « par un groupement d'opérateurs ou un distributeur » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir le texte adopté à l'Assemblée nationale.